



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2015 ARRIVEE LE

23 DEC. 2015

Délibération N°2015/186  
Date de convocation : 08 décembre 2015  
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille quinze, le 16 décembre 2015 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de VILLERS OUTREAU, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (54 titulaires 3 suppléants) :

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Béviliers  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caulley  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy-en-Cis  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD
Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE	Christian PAYEN
Pierre-Henri DUDANT	Gérard LENOBLE	Jean-Pierre THIEULEUX
Christian PECQUEUX	Brigitte ROLAND-BEC	Dominique LAMOURET
Frédéric BRICOUT	Guy BRICOUT	Denis COLLIN
Mélanie DISDIER	Pierre LEVEQUE	Bernard POULAIN
Liliane RICHOMME	Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX
Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK	Gerard TAISNE
Gilles PELLETIER	Bernard PLET	Patrice BONIFACE
Gilberte SZOPA (S)	Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR
Charles BLANGIS	Annie DORLOT	Bruno MANNEL
Joëlle MANESSE	Joseph MODARELLI	Isabelle PIERARD
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Pascal LEVEQUE	Michel HENNEQUART	Laurence RIBES
Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Jean CAMPORELLI (S)	Augustine NOIRMAIN	Jean-Pierre RICHEZ
Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX
Henri QUONIOU	Stéphane JUMEAUX	Jean-Marc DOSIERE
Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER	Daniel FIEVET

Membres Excusés (3) :

Denise LESAGE, Laurence MONTEIRO-LOPEZ et Vincent WAXIN.

Membres Absents (6) :

Jean-Félix MACAREZ, Marie Lise MARLIOT, Pierre LAUDE, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal COQUELLE.

Membre ayant donné procuration (11) :

Alexandre BASQUIN à Jean Pierre THIEULEUX, Francis LEBLON à Jacky DUMINY, Agnès BERANGER à Liliane RICHOMME, Didier BONIFACE à Bernard POULAIN, Régine DHOLLANDE à Serge WARWICK, Anne – Sophie MERY DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Pierre LEVEQUE, Alain RIQUET à Guy BRICOUT, Jean-Claude GERARD à Patrice BONIFACE, Laurent COULON à Christian PECQUEUX, Chantal WAYEMBERGE à Daniel FIEVET.

Nathalie GAVE est élue secrétaire de séance.

**VENTE AU PROFIT DE LA SOCIETE TRANSPORTS JACQUEMIN :  
ETALEMENT DE LA SOMME RESTANT DUE AU COMPLET  
PAIEMENT D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 115 RUE JULES  
GUESDE A BERTRY N°2015/186**

Par acte du 24 novembre 2003, il a été vendu au profit de la société TRANSPORTS JACQUEMIN un ensemble immobilier figurant au cadastre sous les références suivantes :

- ZH 105 rue Jules Guesde pour une contenance de 49a14ca,
- ZH 101 rue Jules Guesde pour une contenance de 69a06ca.

Soit une contenance globale de 01ha18a20ca.

Ladite acquisition a eu lieu moyennant le prix principal Hors Taxes de 593 493,12€ à majorer de la taxe sur la valeur ajoutée calculée sur la valeur vénale du bien soit un prix toutes taxes comprises de 762 249,12€ TTC.

Ce prix a été stipulé payable à compter de la signature de l'acte authentique réalisant la vente, savoir :

- 530 000€ HT en 12 années par 143 mensualités payables à terme d'avance et pour la 1ere fois le 1<sup>er</sup> décembre 2003 d'un montant de 3 680,55€ HT et 1 046, 54€ TVA (soit 4 727,09€ TTC) et une mensualité de 3 681,35€ HT et 1 046, 91€ TVA (soit 4 728, 26€ TTC).
- Pour la somme de 63 493,12€ HT et 18 053, 87€ TVA soit 81 546,99€ TTC en un seul versement différé à la fin de la période de douze années de remboursement mensuel soit le 1<sup>er</sup> novembre 2015.

Il était stipulé au contrat que la Communauté restait propriétaire de l'ensemble immobilier jusqu'à complet paiement du prix et qu'après paiement intégral, un acte serait établi par le notaire afin de constater ce complet paiement du prix et transférer la propriété du bien.

Par ailleurs, à la demande de la société TRANSPORTS JACQUEMIN, un transfert anticipé partiel de la propriété est intervenu en date du 28 octobre 2008, de sorte que seules les parcelles cadastrées ZH 133 (59a50ca) et ZH 136 (03a11ca) soit une contenance globale de 62a61ca restaient la propriété de la Communauté.

Attendu qu'à ce jour, la société TRANSPORTS JACQUEMIN devait s'acquitter du complet paiement du prix pour ladite acquisition, soit le montant global de 593 493,12€ HT et 168 756,00€ TVA (soit 762 249,12€ TTC) par le versement différé à la fin de la période de douze années de remboursement mensuel au 1er novembre 2015 de la somme de 63 493,12€ HT et 18 053,87€ TVA (soit 81 546,99€ TTC).

Attendu que, pour lui permettre de garder ses possibilités d'emprunt pour l'investissement en matériel neuf, la société TRANSPORTS JACQUEMIN, par courrier en date du 25 novembre 2015 demande à la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis de lui octroyer un étalement de ladite somme de 81 546,99€ TTC en 18 mensualités à compter du 1er janvier 2016 (17 mensualités de 4 727,09€ TTC et une mensualités de 1 186,46€ TTC), la Communauté de Communes détenant une hypothèque sur l'ensemble immobilier, agrandissement inclus

Monsieur le Vice-Président sollicite donc l'avis de l'assemblée quant à :

- Autoriser à la société TRANSPORTS JACQUEMIN l'étalement de la somme de 81 546,99€ TTC au titre du complet paiement en vue de l'acquisition de l'ensemble immobilier sis 115 rue Jules Guesde à Bertry au prix de 593 493,12€ HT et 168 756,00€ TVA soit 762 249,12€ TTC. A ce titre, un avenant à l'acte notarié d'origine sera rédigé ;
- Autoriser l'étalement de la somme de 81 546,99€ TTC en 18 mensualités, affectées de la manière suivante : 17 mensualités de 4 727,09€ TTC et une mensualité de 1 186,46€ TTC).

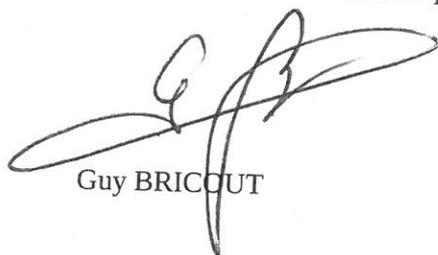
ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 17 DECEMBRE 2015 et de la publication  
Le 17 DECEMBRE 2015

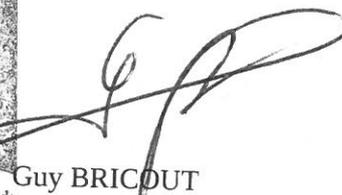
Pour expédition conforme  
Caudry, le 17 DECEMBRE 2015

Vu,  
Le Président,  
Maire de CAUDRY  
Vice-Président du Conseil Départemental

Le Président,  
Maire de CAUDRY  
Vice-Président du Conseil Départemental



Guy BRICOUT



Guy BRICOUT

**IMPORTANT**

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.